



Association Nationale de Retraités

Groupe de Seine Maritime

Reconnue d'intérêt général

LA VOIX DU GROUPE

N° 87 - mai - 2024

Le mot du président



Contre vents et marées, nous allons poursuivre notre action...

Tout comme l'année dernière, notre Assemblée Départementale s'est tenue à l'Addition d'Isneauville.

Ce fut avant tout un moment de rencontres et d'échanges entre les participants, même si ceux-ci, d'années en années sont de moins en moins nombreux. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu se rendre à cette assemblée en raison de problèmes de santé ou des difficultés pour se déplacer.

Cette année, un notaire, maître Allary est venu nous parler des successions, ce qui a apporté une vraie plus-value à notre réunion, en suscitant de nombreux échanges.

Au cours de cette séance, nous avons procédé au renouvellement partiel des membres du Comité : Deux nouveaux membres ont été élus, ainsi que sept membres qui ont été réélus.

Nous avons procédé de même au renouvellement des membres de la Commission de Contrôle de Trésorerie et de la Comptabilité dont les deux membres ont été de même réélus.

Le fait marquant, outre la baisse continue de nos adhérents, est le désengagement financier des exploitants historiques d'où est issue la majorité de nos membres.

En 2022, la subvention octroyée par La Poste représentait 4667€ soit 21% des recettes.

En 2023, la subvention de La Poste n'a été que de 2334€ soit 12% du total des recettes (-50%).

En 2024, c'est un désengagement total que nous redoutons. Face à cela, outre la nécessité d'optimiser nos charges (ce qui est déjà le cas), il nous faut accueillir de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à parler autour de vous de notre association, tous les retraité(e)s sont les bienvenu(e)s !

Je vous rappelle que dorénavant nous disposons d'un nouveau site Internet : anr76.com que je vous invite à consulter et à enrichir de vos remarques et suggestions.

Le comité s'est réuni le 8 avril 2024 pour désigner la nouvelle composition du bureau.

Bien chaleureusement,

Gérard Bisiou

Sommaire

Page 1

Le mot du président Gérard Bisiou

Page 2

Défense Solidarité

Nos décès

Page 3

Après midi récréatifs

Comptines

Page 4

Sorties pédestres

Intercalaire

Assemblée Départementale

Notre Assemblée Départementale du 23 mars



Il a été procédé au renouvellement des membres du Comité :

Les candidats et candidates ayant sollicité leur renouvellement :

BAROUX Mireille

BISIOU Gérard

CHAMBRAY Jeanne-Marie

LEFEBVRE Eliane

MONNIER Ghislaine

SAGNIER Jean-Michel

SCOLAN Annie

Nouvelles candidatures :

BRACHET Christian

QUADOUR Léontine

Tous ont été élus à l'unanimité

Voir l'article complet sur l'intercalaire joint



Pouvoir d'achat :

L'inflation est moindre : + 2,3 % sur un an en mars. Voilà qui devrait nous réjouir, en espérant que cette évolution va se maintenir. Hélas nous ne sommes pas près de rattraper ce que nous avons perdu, en particulier ces deux dernières années avec des inflations record à l'exemple de l'alimentation, + 18 % sur 2 ans. Bref, malgré nos 5,3 % de revalorisation des pensions en janvier, le compte n'y est pas.

Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

L'ANR s'est réengagée pour trois ans dans ce conseil avec les mêmes représentants : Jean-Michel SAGNIER, titulaire et Mireille BAROUX, suppléante.

La première réunion d'installation s'est déroulée le 10 avril et nous avons repris les mêmes engagements.

Pour cette réunion nous nous sommes associés à une déclaration commune de syndicats et associations, dénonçant la situation des EHPAD en matière d'emplois et demandant la création d'au moins 100.000 emplois attractifs pour ces établissements et le maintien à domicile.

Nous revendiquons un véritable Service public national de l'autonomie et une loi de programmation et de financement « grand âge » afin de répondre aux besoins croissants des personnes concernées aujourd'hui et demain.

Lors de cette réunion des projets nous ont été présentés :

- Faire de 2024 l'année du handicap avec, en particulier l'inclusion et la préparation d'un plan pluriannuel.
- Construction du Service public départemental de l'autonomie pour une mise en service en 2025.

Le Service public départemental de l'autonomie :

Il a été présenté le 15 avril à l'ensemble des acteurs des services sociaux et médico sociaux : tous les services qui participent aux parcours d'information et de soins pour les personnes âgées et les personnes handicapées, quel que soit leur âge.

Comme il a été décrit dans notre dernier bulletin, l'objectif est de simplifier les relations de l'utilisateur avec les services. Il y a donc une construction à opérer avec tous les acteurs : les services départementaux, les services de proximité : CLIC, CCAS, les établissements : EHPAD, services hospitaliers, les administrations : l'ARS, (Agence régionale de santé), la MDPH, (Maison départementale des personnes handicapées), la CPAM, (Caisse primaire d'assurance maladie), la CAF, (Caisse d'allocations familiales), la CARSAT, (Caisse d'assurance retraite), et les diverses associations des domaines du handicap et des personnes âgées.

Des groupes de travail ont été constitués et les premiers échanges commenceront en mai. L'objectif étant de faire remonter les contributions, en décembre, à destination de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) qui pilote ce projet au niveau national.

Nous suivrons ce dossier avec attention.

Bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie :

Le projet de loi en est toujours au même point, rien n'avance. C'est ce qu'a rappelé, lors d'un entretien, une délégation nationale de l'ANR au Député Jérôme GUEDJ, membre de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée Nationale. Rien, concernant la limitation des dépenses supportées par la personne et sa famille, rien, sur les droits et statut des aidants, rien, sur la déductibilité des complémentaires santé pour les retraités. Sur ce dernier point le Député plaide pour des remboursements à 100% par la Sécurité sociale et va examiner notre question. A suivre.

Déclaration des revenus 2023 : dates limites d'envoi :

-Version papier : 21 mai 2024 pour tous les départements.

-Déclaration en ligne : 6 juin 2024 avant minuit, pour les départements 55 à 976, donc, la Seine-Maritime.

Pour l'Eure c'est le 30 mai avant minuit.

Jean Michel Sagnier

Nos peines

Nous avons appris le décès de :

| | | | |
|------|------------|--------------|------------------------|
| M. | François | APPRIOU | N-D de Bondeville |
| M. | Claude | BERUBE | Oissel |
| Mlle | Edmée | CECCALDI | Mont-St-Aignan |
| Mlle | Jacqueline | CHEVALIER | Rouen |
| Mme | Micheline | COUILLET | Le Grand Quevilly |
| Mme | Micheline | FRETEL | Sotteville |
| Mme | Michèle | HAMEL | Cailly |
| Mme | Jeanne | LEGROS | Dieppe |
| Mme | Simone | MANDIN | Bouin |
| Mme | Michele | PICARD | Rouen |
| Mme | Jeanne | PIZIGO | Elbeuf |
| M. | Michel | POIROT | Franqueville-St-Pierre |
| M. | Bernard | SADOUN | Le Grand Quevilly |
| M. | Maurice | TROCHE | Mont-St-Aignan |
| Mme | Nicole | TRUMEL | Rouen |
| Mme | Nelly | VANDERHAEGHE | Maromme |

Nous adressons nos sincères condoléances
à leurs familles

Les avis de décès paraissent dès que nous avons
l'information



Après-midi récréatives à Sotteville Le 5 février, 11 mars 2024 et 15 avril 2024

Lundi 5 février 2024, 3 adhérents se sont retrouvés au Siège Social de ANR76 à Sotteville-les-Rouen.

Nous nous sommes retrouvés autour d'une partie de scrabble et avons partagé un gâteau à base de citron préparé par Florence.

Nous n'avons pas vu l'après-midi passer....

Ce lundi 11 mars 2024, au Siège Social de ANR76 à Sotteville-les-Rouen, ce furent 7 adhérents qui se sont distraits en jouant au triomino ou partie de belote.



Rejoints par des membres de la Commission des Loisirs, nous avons partagé des tartes aux pommes faites maison et bu du cidre pour accompagner celles-ci.



Dernière après-midi du quadrimestre ce lundi 15 avril 2024, au Siège Social de ANR76 à Sotteville-les-Rouen, où 5 adhérents se sont divertis en jouant au triomino et au scrabble. Les gâteaux faits maison ont clôturé cette après-midi pluvieuse à l'extérieur mais chaleureuse à l'intérieur.



Prochaines rencontres au 465 rue de Paris à Sotteville 14h00

Lundi 10 juin 2024

Lundi 9 septembre 2024

Lundi 14 octobre 2024

Lundi 18 novembre 2024

Lundi 9 décembre 2024.

Vous y êtes attendus, à bientôt !

Pour vous inscrire : Envoyer un courriel sur la boîte : anr76@wanadoo.fr, ou téléphoner à Gérard Bisiou au 06 82 66 83 48



Comptines pour enfants Elles ont souvent un sens caché (Episode 3)

« Il était un petit navire » ... Mangeons le mousse !

Cannibalisme ?

Il était un petit navire ... Qui n'avait ja-ja-jamais navigué ... Il partit pour un long voyage ... Sur la mer Méditerranée Au bout de cinq à six semaines ... Les vivres vinrent à manquer On tira à la courte paille ... Pour savoir qui serait mangé ...

On s'en doutait : cette comptine, qui a plusieurs siècles, est à l'origine **un chant de marins**. Elle était donc entonnée par de grands gaillards, habitués aux vicissitudes des longues traversées et à la rudesse de la vie en mer. Et si les premières strophes se laissent facilement reprendre par nos enfants, la seconde partie est souvent oubliée.

Et heureusement ! La comptine raconte comment des marins affamés tirent à la courte paille pour désigner celui d'entre eux qui passera littéralement à la casserole. Le sort désignant le plus jeune, ses aînés débattent sur son mode de cuisson ! En somme, **un Cauchemar en Cuisine sur la mer !** Ohé, ohé !

Le sort tomba sur le plus jeune ... C'est donc lui qui fut désigné ... On cherche alors à quelle sauce ... Le pauvre enfant sera mangé ... L'un voulait qu'on le mit à frire ... L'autre voulait le fricasser ...

Nous n'irons plus au bois

Qui ne connaît pas cette célèbre comptine ? Bien qu'elle paraisse innocente, cette chanson naît à la fin du 17^e siècle en réaction à la décision de Louis XIV de fermer les maisons closes aux alentours du château de Versailles. Cet air joyeux est donc une protestation du peuple qui ne compte d'ailleurs pas s'arrêter à l'édit royal comme l'attestent les derniers vers : « *Allons, il faut chanter / Car les lauriers du bois / Sont déjà repoussés* ».

La prostitution est largement répandue au moment où le roi s'installe dans son château. Les professionnelles du sexe se promènent dans les auberges, les bains publics et même dans les bois à proximité du château.

Louis XIV n'est pas contre la prostitution, mais il ne la tolère que moyennement autour de sa résidence. Les jeunes filles provoquent du désordre et les soldats du roi attrapent toutes sortes de maladies comme la syphilis. Il interdit donc aux prostituées d'entrer dans les bois.

Qu'à cela ne tienne ! Elles migrent en ville où les maisons closes se multiplient. Ces lieux sont repérables grâce à une couronne de lauriers gravée sur les frontons. Si les maisons se veulent plus ou moins discrètes, les rues dans lesquelles elles se situent portent des noms tout à fait explicites. En effet, les visiteurs ont tout le loisir de se promener dans la « rue Tire-Boudin », la « rue Brise-Miche » ou encore la « rue Trousse-Putain ».

Malgré ces mesures, Louis XIV ne parvient pas à empêcher les soldats de fréquenter les bordels. En 1687, il prend une mesure plus radicale : toutes les maisons closes sont interdites à Versailles. Les lauriers sont coupés !

Sorties pédestres 1er quadrimestre 2024

Le 09 Janvier à Jumièges



Le 6 Février à Montigny



Le 6 Mars à Lyons la Forêt



Christian Brachet ✍️

Sortie pédestre à ELBEUF SUR ANDELLE Le 2 Avril 2024

Ce mardi 2 Avril, le soleil était au rendez-vous à ELBEUF sur Andelle, ainsi que 12 randonneurs motivés.

Passé le pont juste après l'église, un petit chemin entre l'Andelle et la pisciculture, on traverse la rivière pour monter vers un sentier ombragé.

Parcourant bois et champs, avec ci et là le bleu des jacinthes et le blanc des anémones, un hameau traversé après de belles côtes, on redescend vers le village pour longer une ancienne gare et suivre la rive gauche de l'Andelle jusqu'aux bancs accueillant notre goûter.



Deux petits ponts franchis, le chemin du départ retrouvé et nous voici de retour au parking. Jolie sortie pédestre, gentiment épargnée par la pluie jusqu'à notre goûter...

Prochaines sorties

Mardi 4 juin Marais Vernier
Rdv à 10 h30 sur le parking de l'église à Bouquelon

Mardi 10 septembre
Rdv à 14 h impasse de l'école à Mauquenchy

Mardi 1er octobre
Rdv à 14 h sur le parking de la mairie de Montmain

Mardi 5 novembre
Rdv à 14 h parking du Lycée Grieu pour tour de la Grand mare

Mardi 3 décembre
Rdv à 14 h Théâtre des Arts de Rouen pour visite à thème

Inscriptions auprès de Pascale 06 44 27 64 15
ou Françoise 06 83 40 89 99



Pascale Marais ✍️